GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... LYON

Folio : 86/99
Date : 27/10/2003

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2003/020234**
n°de gestion : **2001B00467**
n°SIREN : **402 635 411 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 24/10/2003 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

MAFICOSE société anonyme à conseil d'administration

37 rue Pierre Gay 69150 Decines Charpieu -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :
ordonnance du Président (2 exemplaires)

Concernant les évènements RCS suivants :
nomination de commissaire à la fusion

USUFRUIT (03-11732+) 2946094

21 OCT. 2003

REQUETE CONJOINTE
AU PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON
AUX FINS DE DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA FUSION

Les soussignés :

- Monsieur Claude DEPIERRE,
 Agissant en qualité de Gérant de :
 CD'IM, société à responsabilité limitée au capital de 155.000 €, dont le siège social est situé 37, rue Pierre Gay 69 150 DECINES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 412 693 756 RCS LYON,

- Monsieur Claude DEPIERRE,
 Agissant en qualité de Président et Directeur Général de la société :
 MAFICOSE, société anonyme au capital de 3.048.980 €, dont le siège est situé 37, rue Pierre Gay 69 150 DECINES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 402 635 411 RCS LYON,

Ont l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Les sociétés MAFICOSE SA et CD'IM SARL envisagent leur fusion, conformément aux dispositions de l'article L 236-1 et suivants du Code de Commerce, selon des modalités devant être arrêtées dans un projet de fusion-absorption.

En conséquence, les soussignés ont l'honneur de vous demander de bien vouloir procéder à la désignation d'un commissaire à la fusion ayant pour mission d'en faire rapports conformément à la loi, notamment pris en son article L. 236-10 du Code de commerce.

LA PRESENTE REQUETE EST ETABLIE EN DOUBLE ORIGINAL.

FAIT LE 10 OCTOBRE 2003.

CD'IM S.A.R.L.	**MAFICOSE S.A.**
M. Claude DEPIERRE, Gérant.	M. Claude DEPIERRE, Président Directeur Général
Signature :	Signature :

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

ORDONNANCE

Nous,

Président du Tribunal de commerce de Lyon, assisté du greffier

Vu la requête conjointe de :

- Monsieur Claude DEPIERRE,
 Agissant en qualité de Gérant de :
 CD'IM, société à responsabilité limitée au capital de 155.000 €, dont le siège social est situé 37, rue Pierre Gay 69 150 DECINES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 412 693 756 RCS LYON,

- Monsieur Claude DEPIERRE,
 Agissant en qualité de Président et Directeur Général de la société :
 MAFICOSE, société anonyme au capital de 3.048.980 €, dont le siège est situé 37, rue Pierre Gay 69 150 DECINES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 402 635 411 RCS LYON,

Vu l'article L. 236-10 du Code de commerce et l'article 257 du Décret n° 67-236 du 23 mars 1967 :

Désignons :

- Monsieur Jérôme BOUQUET
 1, rue Ferrandière
 69002 LYON

En qualité de commissaire à la fusion ayant pour mission de faire rapports, conformément à la loi, notamment pris en son article L 236-10 du code de commerce, des opérations de fusion-absorption devant intervenir entre les sociétés MAFICOSE S.A. et CD'IM SARL

A LYON,
LE 21 OCT. 2003

LE GREFFIER

POUR LE PRÉSIDENT
LE JUGE DÉLÉGUÉ

LE PRÉSIDENT

D. GROS

GTC LYON
1er ORIGINAL
Répertoire N° 03/11128
Délivré le 21 OCT 2003
Ordonnance exécutoire,
au seul vu de la minute
(art. 495 NCPC)
Le Greffier

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON ★ (Rhône) ★